

BRESSUIRE

INFOS SERVICE

Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres. Lundi 9 octobre, de 15 à 16 h, maison de quartier Baritauderie, atelier de motricité réservé aux personnes malades pour le maintien d'une activité physique en partageant ses difficultés avec d'autres malades. Contact : 06 76 55 82 48.

PRATIQUE

LOISIRS

Piscine. Bassins sportif et ludique, 10 h à 12 h 30 et 15 à 18 h.
Médiathèque. De 10 à 17 h (tél. 05 49 65 29 27).
Office de tourisme. De 10 à 12 h, 6, place de l'Hôtel-de-ville (tél. 05 49 65 10 27).
Théâtre. De 14 à 18 h (tél. 05 49 80 61 55).

UTILE

Déchetterie. A Saint-Porchaire, de 8 à 12 h et de 14 à 18 h (tél. 05 49 81 15 15).

RELIGION

Paroisse Saint-Hilaire en Bocage. Aujourd'hui, pas de célébrations. Dimanche, célébration eucharistique à 15 h 30 à Combrand pour la rentrée paroissiale, randonnées prévues.

URGENCES

Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres. Standard : 05 49 68 49 68 ; prise de rendez-vous : 05 49 68 29 77.

CINÉMAS

LES SÉANCES DU 07 OCTOBRE

NOUVEAUTÉS DE LA SEMAINE LE FAUTEUIL ROUGE

LE RÉGNE ANIMAL
Aventure de Thomas Cailley avec Romain Duris, Paul Kircher, Adèle Exarchopoulos. France 2023, 2h08. : 14h10, 20h10, 22h30.

À LA BELLE ÉTOILE
17h.

ACIDE
22h45.

BERNADETTE
15h55, 20h30.

DOGMAN
Int. -12 ans
14h20, 20h10, 22h40.

L'ÉTÉ DERNIER
13h45.

LA NONNE 2
Int. -12 ans
18h, 22h40.

LA PETITE
13h50, 20h30.

LE LIVRE DES SOLUTIONS
16h.

NOUVEAU DÉPART
13h50, 18h10, 20h30.

THE CREATOR
17h, 22h30.

UN MÉTIER SÉRIEUX
18h.

WE HAVE A DREAM
15h55.

Sensibiliser au harcèlement

Hier, les élèves de 5^e du collège privé Notre-Dame ont été sensibilisés au harcèlement scolaire et aux discriminations.



Me Isabelle Gallot, avocate au barreau de Nantes, est intervenue dans un établissement scolaire de Bressuire.

Le harcèlement et les discriminations sont des sujets qu'ils connaissent. Les définitions sont maîtrisées, les questionnements sont présents, les interactions sont plutôt fluides. La thématique parle. Hier, Me Isabelle Gallot, avocate au barreau de Nantes, est intervenue dans un établissement scolaire de Bressuire. Les élèves de 5^e du collège privé Notre-Dame ont été sensibilisés aux droits et devoirs de chacun. Cette intervention s'est tenue dans le cadre de la Journée du droit dans les collèges, un événement organisé par le Conseil national des barreaux et le ministère de l'Éducation nationale.

Dénoncer les faits, « votre rôle en tant qu'amis et en tant que collégiens »

Cette intervention est l'occasion de rappeler la marche à suivre lorsqu'un élève est victime de harcèlement et/ou de discrimination. Les collégiens ont listé les différentes personnes à alerter, comme les professeurs, les surveillants, la direction mais aussi les parents. « Pour quoi devons-nous le dire ? » questionne l'avocate. « Si nous ne le faisons pas, alors c'est un cercle infini », commente un élève. « C'est ce que j'appelle un cercle vicieux, oui, répond Me Isabelle Gallot. L'idée, c'est de signaler. Il est vrai que ce n'est pas facile car on peut avoir peur que cela recommence voire empire. Sauf que le fait de le dire est une étape importante qui permet d'enclencher un processus, explique-t-elle. Il est

important de mettre un terme à tout ça. »

Dénoncer les faits n'est pas quelque chose de propre à la victime. L'avocate au barreau de Nantes a rappelé que les collégiens étaient des acteurs majeurs en tant que témoin. Des changements de comportement doivent pouvoir alerter ces jeunes, comme le fait d'être plus renfermé, moins bavard ou encore le fait de s'isoler des autres. « C'est votre rôle en tant qu'amis et en tant que collégiens ».

Des sanctions civiles et pénales

Outre les sanctions scolaires, les auteurs des faits peuvent être sanctionnés, même en étant mineurs. « Jusqu'à l'âge de 13 ans, ce sont les parents qui sont civilement et pénalement responsables, indique l'avocate. Le droit estime qu'un enfant n'est pas capable de discerner le bien et le mal jusqu'à l'âge de 13 ans. » Me Isabelle

Gallot indique que les parents peuvent être condamnés à verser une amende de 30 000 € maximum et être condamnés à 3 ans de prison maximum. Les enfants, quant à eux, peuvent faire l'objet d'un rappel à la loi, d'une remise à parent, de l'interdiction d'entrer en contact avec la victime. « Dans des cas extrêmes, l'auteur peut être présenté au tribunal pour enfants », indique l'avocate. Ces agissements répétés ne sont pas sans conséquence. Au moment de les lister, le premier terme lâché par un des jeunes est celui de « suicide ». « C'est la conséquence ultime », confirme l'avocate avant de décliner d'autres conséquences comme l'échec scolaire, les troubles alimentaires ou encore la mutilation. « Les mots ont un poids très important, explique Me Isabelle Gallot. Il faut faire attention aux mots que nous utilisons. Il faut mesurer ce que nous disons ».

Justine BRICHARD

À SAVOIR

Une thématique pour l'année

La Journée du droit dans les collèges marque le lancement de la thématique annuelle pour les 5^e : le harcèlement. « Il y a beaucoup de jeunes qui ont des choses à dire mais qui ne parlent pas », remarque Céline Giret et Laëtitia Albert, professeures principales en 5^e. La semaine

prochaine, la gendarmerie interviendra auprès de ces jeunes. Vendredi 13 octobre, l'établissement organisera également un théâtre forum autour de cette thématique. Cette sensibilisation concerne six classes, soit 171 élèves.

FESTIVAL VOIX & DANSES

DakhaBrakha, des polyphonies tradi-tribales samedi au Théâtre



Dakhabrakha, polyphonies tradi-tribales samedi au Théâtre.

PHOTO : VITALIY VOROBYOV

Alternant sarabandes énergiques et rêveries lancinantes, DakhaBrakha entrelace et fusionne polyphonies ancestrales, rythmes et instrumentation dans des trances empruntées à l'Orient, à l'Afrique, à l'Inde autant qu'aux Balkans. Un chant beau et puissant en totale communion avec la cause ukrainienne.

Fondé en 2004 par le metteur en scène Vlad Troistkyi, directeur du Théâtre Dakh à Kiev, DakhaBrakha (« donner/prendre » en ukrainien) réunit trois chanteuses et un chanteur multi-instrumentistes nourris par des chants traditionnels qu'ils ont collecté de village en village avant qu'ils ne se perdent. Polyphonies et instrumentation du folklore ukrainien traditionnel ont ensuite été modernisés en se mêlant à des rythmes de trances africaines et orientales. Le résultat

transporte dans une frénésie joyeusement foutraque et terriblement authentique. C'est aussi un concert en forme de plaidoyer pour la paix. La beauté de ces chants, superposée à des images de dévastation et à des slogans mobilisateurs, ne laissera personne indifférent.

En coréalisation avec le festival Voix & danses et en complicité avec Boc'h'all. Durée : 1 h 30. 12 ans et +.

Placement libre. Tarifs : plein, 17 € ; -25 ans, demandeur d'emploi (sur présentation d'un justificatif datant de moins de 3 mois à la billetterie), 8 € ; minima sociaux (sur présentation d'un justificatif datant de moins de 3 mois à la billetterie), 6 €. Billetterie en ligne : <https://bit.ly/45EiICM>. Informations et réservations Scènes de territoire au 05 49 80 61 55.

Nouveautés

Un festival organisé par VOIX & DANSES, ogolo, Festival de la Région, Nouvelle Aquitaine, Fondation d'Entreprise Crédit Mutuel, O.A. 1945

Annanceurs, cette rubrique vous intéresse, contactez Additi Média par email : nouveautes@additi.fr

Cuisines Avenue

Cuisines · Bains · Rangements

Choix - Qualité - Conseil



207, avenue des trois Provinces

CHOLET (Direction La Séguinière)

www.cuisinesavenue.fr - Tél. 02 41 58 11 90



DU 5 OCTOBRE
AU 5 DÉCEMBRE 2023*

GRANDE
LIQUIDATION
AVANT TRAVAUX

CHEZ MONSIEUR MEUBLE

monsieur meuble

Des meubles qui ne ressemblent qu'à vous.



*Liquidation selon récépissé d'autorisation municipale n° valable du 05/10/2023 au 05/12/2023 sur les produits signalés en magasin, dans la limite des stocks disponibles. Réductions selon signalment en magasin. Voir conditions de livraison et d'installation en magasin. UCEM - Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 21 320 000 €. - RCS EVRY 421 118 910

20, av. Edmond-Michelet
(près du Buffalo Grill)
02 41 55 66 54

CHOLET

monsieur meuble

www.monsieur-meuble.com